

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 23 août 2021

PV n° 353

Présents : Mmes Elisabeth AUGER, Cécile ROY-RETIF, Sandrine LOQUET,
Aurélie RUBIO
MM. Laurent PINAULT, Christian LEMAIRE, Mickaël MANDARD,
Fabien BOUBET, Francis LUCAS, Anthony LEMEY, Steven HALBOT,
Alexis JUGUET, Morgan REGNIER

Absents excusés : M. Daniel GILLARD

Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL N°352 DU MERCREDI 26 MAI 2021

Le Procès-Verbal n° 352 est approuvé à l'unanimité par les membres présents lors de cette réunion.

INFORMATIONS DIVERSES

○ Subventions

Un acompte forfaitaire de **1 200 €** a été versé sur le compte du Comité par le Conseil Départemental. Cela représente environ 50 % de la subvention finale qui n'est pas encore connue.

Projet Sportif Fédéral (PSF), accord de subventions de l'Agence Nationale du Sport (ANS)

- ▶ Les jeunes : recrutement et fidélisation : **800 €**
- ▶ Les jeunes : Educ'Ping : **800 €**
- ▶ Club Ping 2024 : soutien aux clubs : **1 700 €**
- ▶ Club Ping 2024 : la féminisation : **1 500 €**
- ▶ Plan de relance : **2 000 €**
- ▶ Club Ping 2024 : la formation : **200 €**

www.comitett41.fr

comitetennisdetable41@laposte.net

○ Mise à disposition Clubs

Un **casque Oculus de réalité virtuelle**, offert par la Ligue à chaque Comité, peut être prêté aux clubs pour leurs animations. La licence du jeu de Tennis de Table ELEVEN y est installée. Veuillez-vous rapprocher de Julien AUFRERE ou Laurent PINAULT pour sa réservation. Attention, ce casque virtuel est interdit pour les mineurs de – 13 ans.

Le Comité possède également un **robot** qui peut être mis à la disposition des clubs. A la rentrée, le club de St-Sulpice en bénéficiera.

TARIFICATION 2020/2021

Mickaël MANDARD et Cécile ROY-RETIF ont effectué une étude sur les indemnités d'arbitrage. Ils proposent aux membres du Comité une revalorisation de celles-ci, soit :

- ▶ Juge arbitre principal : de 27 € → **35 €**
- ▶ Juge arbitre adjoint: de 18 € → **27 €**
- ▶ **Arbitre régional : 20 € (nouveau)**

**les membres du Comité donnent leur accord à la majorité.
(2 abstentions)**

Ils proposent de porter les indemnités kilométriques à **0,30 €** au lieu de 0,25 €.

**les membres du Comité donnent leur accord à la majorité.
(1 contre -2 abstentions)**

ORGANISATION AG 2021 A VINEUIL

Une discussion est menée par les membres du Comité sur la préparation de l'Assemblée Générale. La convocation sera envoyée dans la semaine (convocation, PV de l'AG précédente et tarification), un deuxième envoi sera effectué concernant toute la partie budgétaire.

Récompenses : cette année il n'y aura que les mérites départementaux. Christian LEMAIRE liste les récompensés. Pour les quelques clubs qui n'ont pas récupéré leurs dotations en petit matériel offert par le Conseil Départemental, ils seront remis à cette occasion.

Le calendrier de la saison 2021/2022 a été validé.

www.comitett41.fr

comitetennisdetable41@laposte.net

REPRISE SPORTIVE

La reprise sportive débutera par le Pass sanitaire !

En effet, la présentation du Pass sanitaire est obligatoire pour accéder à un ERP (établissement recevant du public).

Depuis le 9 août 2021 : pour toutes personnes majeures, dirigeants ou pratiquants, bénévoles ou salariés ;

A partir du 1^{er} octobre 2021 : pour toutes personnes majeures et mineures de plus de 12 ans.

Toutes les infos : <http://www.fftt.com/site/actualites/2021-08-19/pass-sanitaire-reprise-sportive>

Euro Mini Champ's 2021 : la 16^{ème} édition des EMC qui devait se tenir fin août 2021 à Schiltigheim (67) a été annulée. Elina CHOLET devait y participer, le Comité lui avait d'ailleurs octroyé une subvention de 100 €. Laurent PINAULT demande aux membres du Comité que cette somme soit convertie en participation exceptionnelle pour ses stages Ligue.

□ **les membres du Comité donnent leur accord à la majorité.**
(1 abstention)

COUPE DU LOIR-ET-CHER

Se reporter au PV 351 du 14 avril 2021 : <https://www.comitett41.fr/compte-rendus-reunions/>
Pour différencier les deux tableaux/coupes, ils se verront attribués des noms différents.

DIVERS

Flocage du véhicule : Laurent PINAULT nous présente deux devis relatifs au flocage du véhicule de service du Comité. Le devis de la société IMPRINOVA a été retenu pour la somme de 72 €.

Disques externes : 3 disques durs externes ont été prêtés aux membres du bureau (Cécile ROY-RETIF, Sandrine LOQUET & Laurent PINAULT) pour la sauvegarde de leurs travaux.

Actions Eté Ping : 7 clubs ont été engagés cet été pour proposer des actions : AS CHAILLES, TTCP, VSTT, AMO MER, FL ST-AIGNAN, SC MOREE et PING SASSAY LOISIRS. Tous ont été récompensés par la FFTT par plusieurs dotations de goodies et bons d'achat.

PROCHAINE RÉUNION

Le lundi 4 octobre à 18h30 . Fin de la réunion à 22h00



Comité Départemental
de Loir-et-Cher de Tennis de Table

Maison Départementale du Sport

1 avenue de Châteaudun – BP 50050
41913 BLOIS Cedex 9

www.comitett41.fr

comitetennisdetable41@laposte.net